

N° 2025-70

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AULNAT**

Séance du 16 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre à 19 h 00, le conseil municipal, dûment convoqué le 10 décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Christine MANDON, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 17

Votants : 25

L'ordre du jour de la présente séance a été :

Publié sur le site internet de la Commune le 10 décembre 2025

Affichée en mairie le 10 décembre 2025

Envoyée à la presse le 10 décembre 2025

Présent(e)s : dix-sept (17)

Mme MANDON Christine, M. FAGONT Alain, Mme PIRONIN Maryse, M. PRADIER Éric, Mme ALAPETITE Nadine, Mme CHETTOUH Aïcha, M. THABEAU Didier, Mme MATHEY Catherine, M. FLOQUET Roger, Mme SOARES Maryse, M. DOS SANTOS Antonio, M. KOWALEWSKI Jean-Marc, Mme COUTANSON Pascale, Mme REVEILLOUX Françoise, Mme BEURIOT Sabine, M. BAYLE Dominique, Mme MAHAUT Jessika.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : huit (08)

M. AMAZIGH Mohammed Hamid donne pouvoir à Mme MANDON Christine,
Mme BALICHARD Dominique donne pouvoir à Mme MATHEY Catherine,
Mme CORREIA Sandra donne pouvoir à Mme SOARES Maryse,
M. ESPINASSE Philippe donne pouvoir à Mme COUTANSON Pascale,
M. FRADET Nicolas donne pouvoir à Mme BEURIOT Sabine,
M. FROMENT Sylvain donne pouvoir à M. FLOQUET Roger,
Mme GHESQUIERE Chantal donne pouvoir à Mme ALAPETITE Nadine,
M. LAZEWSKI René donne pouvoir à M. KOWALEWSKI Jean-Marc.

Absent(e)s: deux (02)

M. PRIEUR Olivier, Mme METENIER Séverine.

Secrétaire de séance : Mme COUTANSON Pascale.

Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 00 et constate que le quorum est atteint.

Objet : Régularisation comptable amortissements des biens

Rapporteur : Catherine MATHEY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22 relatif aux délégations du Conseil municipal au Maire ;

Vu la délibération n°2020-29 en date du 15 juin 2020 donnant un certain nombre de délégations à Mme le Maire, notamment en matière de marchés publics ;

Vu la délibération n°2025-15 du Conseil municipal en date du 25 mars 2025 portant sur la fongibilité des crédits entre chapitres, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections ;

Vu la délibération 2025-20 du Conseil municipal en date du 25 mars 2025 approuvant le budget primitif 2025 de la commune ;

Considérant qu'il convient de procéder à des régularisations comptables relatives aux amortissements des biens inscrits à l'inventaire, nécessitant des virements de crédits entre chapitres ;

Considérant que ces mouvements de crédits doivent être formellement autorisés par délibération du Conseil municipal ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ***D'approuver les régularisations comptables des amortissements telles que présentées ci-dessous :***

N° Inventaire	Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
2011-14	041	2151 : Réseaux de voirie	74 599.59 €	0.00 €
	041	21568 : Autre matériel et outillage	0.00 €	74 599.59 €
2013-131	041	2158 : Autres installations, matériel et outillage techniques	789.36 €	0.00 €
	041	2152 : Installation de voirie	0.00 €	789.36 €
2015009	041	2158 : Autres installations, matériel et outillage techniques	80 008.71 €	0.00 €
	041	2113 : Terrains aménagés autres que voirie	0.00 €	80 008.71 €
2016-000014	041	2158 : Autres installations, matériel et outillage techniques	6 996.54 €	0.00 €
	041	2151 : Réseaux de voirie	0.00 €	6 996.54 €
2017-000005	041	2158 : Autres installations, matériel et outillage techniques	23 748.00 €	0.00 €
	041	2128 : Autres agencements et aménagements	0.00 €	23 748.00 €
2022-000019	041	2121 : Plantation d'arbres et d'arbustes	12 680.84 €	0.00 €
	041	2128 : Autres agencements et aménagements	0.00 €	12 680.84 €

- ***D'autoriser Mme le Maire ou son représentant à procéder à l'exécution desdits virements de crédits et à effectuer toute opération comptable nécessaire à leur mise en œuvre.***

Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

La Secrétaire de séance, Mme COUTANSON Pascale	Madame le Maire, Mme MANDON Christine
	